

Compte rendu réunion du Conseil Municipal du 8 juillet 2015 à 20 heures 30

Conseillers présents : Marc ROUSTAN, Martine LAUBEPIN, Jean-Marc CHARPENEL, Alain GOUJON, Carole CHEYRON, Olivier MATHEY, Didier BOUCHARD, David VERDU, Jean-Pierre PASCALIN Robert CHEVALIER.

Absente : Sabine DESGRANGES.

- 1- Nouveaux règlement des eaux : envoyer la maquette à tous les membres du Conseil Municipal en leur demandant leurs propositions, bien indiquer sur le projet de faire état d'un document de travail.
- 2- Exposition : où la faire compte tenu de l'occupation de l'espace PEYROLLES ?
- 3- Le point sur le projet de l'école :
La société TBC désamiantage a été retenue pour le lot 1, les travaux vont commencer début septembre. La solution d'installer les enfants dans des bungalows n'ayant pas été retenue par le Conseil Municipal, nous avons fait appel à une société spécialisée dans l'aménagement de cloisons provisoires (AMECO) afin de créer dans le foyer espace Peyrolles 2 salles de classes. (4550€ HT)
La consultation pour les lots suivants est en cours et se termine le vendredi 17 juillet à 14h.
- 4- Aménagement de la traversée de Margerie :
Nous avons organisé une réunion avec le service des routes du Département afin d'exposer les propositions de la commission voirie :
 - De remplacer les balises J11 blanches par des barrières amovibles type croix saint André (même code couleur que les 2 plots précédemment installés)
 - Dans le sens Montségur – Margerie : créer un carrefour avec mise en place d'un stop au niveau de la voie du cimetière et la voie privée Charpenel.
 - Dans le sens Colonzelle – Montségur : créer un carrefour avec mise en place d'un stop au niveau de la voie qui descend dans le hameau (devant l'entrée de M. JAUD)
 - Dans le sens Colonzelle – Montségur au niveau du panneau d'agglomération mettre des bourrelets d'enrobé afin de réduire la vitesse.

Réponse du service des routes, l'aménagement de 2 carrefours avec des stops ne paraît pas judicieux car il n'y a pas vraiment d'intersection à ces endroits là. La commission du SETOR risque de refuser ces aménagements et nous risquons de perdre beaucoup de temps. Le service du département propose :

 - D'aménager une chicane en provisoire dans le sens Montségur / Colonzelle afin de regarder si cette solution abaisse la vitesse des automobilistes dans ce sens. Pour ce faire, ils nous prêtent 4 ou 5 gliçnières en plastique. La commune devra déplacer le panneau B15/C18 sur l'îlot ainsi créé.
 - Installer des cousins berlinois (en quinconce ?) en lieu et place du plateau traversant projeté par NALDEO.
 - Mettre un panneau de rétrécissement de chaussée en entrant dans Margerie (dans le sens Colonzelle / Montségur)

- D'étudier le coût d'installation d'un radar pédagogique.
- 5-** Avancement des travaux du garage : faut-il envisager des caméras de surveillance ?
Les travaux sur le garage municipal sont en cours, les derniers artisans doivent intervenir début août (si il n'y a pas de retard).
Il faut maintenant étudier la sécurisation du local étant donné sa situation géographique. Une simple alarme pourrait peut être suffire.
A la demande d'un conseiller municipal un projet de déplacement du point d'apport volontaire à proximité de l'atelier va être étudié.
- 6-** Questions diverses
climatisation mairie : demander un devis